



GUIDES DES COMPÉTITIONS

2025 - 2026

Règlements particuliers et schémas d'accessions et de relégations
-15 Féminines

LIGUE OCCITANIE
FFHANDBALL



- 15 ANS RÉGIONAL – DISPOSITIONS COMMUNES

DISPOSITIONS COMMUNES

Les rencontres sportives en moins de 15 ans sont organisées en 3 (trois) tiers-temps.

- ↪ Match gagné : 3 points + 1 point par tiers-temps gagné
- ↪ Match nul : 2 points + 1 point par tiers-temps gagné
- ↪ Match perdu : 1 point + 1 point par tiers-temps gagné
- ↪ Match perdu par forfait ou pénalité : 0 point (goal-average 0-10 ou un goal-average supérieur, si le résultat du match a une différence supérieure à 10 buts)
- ↪ Le score est remis à zéro au début de chaque tiers-temps.
- ↪ Aucun tiers-temps ne peut s'achever par un score d'égalité. En cas d'égalité au terme d'un tiers-temps, un but en or est joué. Les deux équipes restent sur le terrain, l'arbitre réunit les capitaines et procède au tirage au sort. Celui qui gagne le tirage au sort a la balle. L'équipe qui marque le but pendant ce temps-là, remporte le tiers-temps. Le score inscrit sur la feuille de match devra prendre en compte ce but.
 - *Si une équipe a un joueur exclu pendant le but en or, la table devra obligatoirement prendre le temps manuellement pour faire disputer les 2 minutes d'exclusion.*
 - *Si à l'issue d'un tiers temps, le temps d'exclusion d'un joueur n'est pas terminé, le temps d'exclusion restant à effectuer est reporté sur le début du tiers temps suivant.*
- ↪ L'équipe qui engage lors du premier TT, engage également au début du 3^e TT.
- ↪ Les résultats des tiers-temps sont à reporter dans la case « Observation Colle et Résine » de la FDME. En cas de non mention des résultats des tiers-temps, un rappel sera fait au club recevant. Dans le cas où aucun résultat de tiers-temps ne serait communiqué au gestionnaire de la compétition par le club recevant dans les 48 heures suivant la rencontre et dans l'hypothèse où celui-ci aurait obtenu le gain de la rencontre, l'ensemble des buts marqués par le club recevant sera attribué sur le 1^{er} tiers-temps ; les buts de l'adversaire seront attribués sur les 2 autres tiers-temps. Dans l'hypothèse où le club visiteur obtient le gain de la rencontre les buts sont répartis de sorte que les 3 tiers temps soient gagnés par le club visiteur.
- ↪ Dans le cas de rencontres à élimination directe (Finalités), un tiers-temps pourra se terminer sur un match nul et le score ne sera pas remis à zéro au début de chaque tiers-temps. Si à l'issue du temps réglementaire, le score est de parité, il sera procédé à un but en or, tel que mentionné dans le paragraphe au-dessus.

- 15 ANS FÉMININES PREMIÈRE DIVISION (D1)

1. PARTICIPANTS

La compétition est ouverte aux vingt-quatre (24) équipes ayant acquis leur participation par leur classement au terme de la saison précédente.

Ces équipes sont réparties en quatre (4) poules de six (6).

Un même club ne peut avoir qu'une seule équipe à ce niveau de jeu.

2. FORMULE DE LA COMPÉTITION

2.1. Première phase

Les équipes sont réparties en quatre (4) poules de six (6) équipes et se rencontrent en matchs secs, soit cinq (5) dates.

2.2. Fin de la 1^{ère} phase - Tournoi maintien / relégation (D1-D2) voir schéma en annexe

À l'issue de la première phase, les trois (3) premiers de chaque poule sont maintenus en D1, soit douze (12) équipes.

Les 4^{es} de chaque poule de D1 (4 équipes) accueilleront un tournoi à trois (3) équipes de maintien / relégation contre les 8 meilleurs de la D2. Les vainqueurs de ces tournois (4 équipes) joueront en D1 pour la 2^e phase, les perdants (8 équipes) joueront en D2. Les tournois seront créés par tirage au sort. Les 5^{es} et 6^{es} de chaque poule descendent en 2^e division.

2.3. Deuxième phase

Les seize (16) équipes sont réparties en deux (2) poules de huit (8) équipes.

Les équipes se rencontrent en matches aller et retour, soit quatorze (14) dates.

2.4. Finalités

Les quatre (4) premiers de chaque poule sont qualifiés pour disputer les quarts de finale.

Le premier de chaque poule reçoit 2 quarts et une demie le même jour.

Chez le premier de la poule A joueront le 2^e de la poule B, le 3^e de la poule A et le 4^e de la poule B.

Chez le premier de la poule B joueront le 2^e de la poule A, le 3^e de la poule B et le 4^e de la poule A.

Les vainqueurs des demi-finales joueront la Finale Régionale Occitanie.

3. ACCESSIONS - RELÉGATIONS

3.1. Accessions en Championnat de France -17 féminines

En fonction du nombre d'équipes reléguées du Championnat de France -17, à l'issue de la saison 25/26, deux (2) ou trois (3) équipes du Championnat -15 D1 pourront participer aux tournois de qualifications au Championnat de France.

Ces équipes seront déterminées en respectant l'ordre de classement du championnat.

3.2. Relégations

Les relégations se feront en fonction du nombre de places prises par les équipes accédantes de -15 D2, de -13 de la saison 25/26 et -13 de la saison 26/27.

4. COMPÉTITION 2026-2027

La première phase comportera vingt-quatre (24) équipes déterminées selon les règles suivantes :

↔ Des places attribuées aux demi-finalistes des -15 D2 à l'issue de la saison 25/26

↔ Des places attribuées aux demi-finalistes des -13 à l'issue de la saison 24/25.

↔ Des places attribuées aux demi-finalistes des -13 à l'issue de la saison 25/26

↔ Un nombre d'équipes de D1 pour atteindre le nombre de vingt-quatre (24) équipes au total.

Ces équipes seront déterminées par l'ordre du classement à l'issue de la saison 25/26.

FORMULE DU CHAMPIONNAT FÉMININ -15 ANS SAISON 2025-2026

Division 1

1^{ère} Phase

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6

Matches secs
(5 dates)



Les 2 dernières de chaque poule descendent en 2^e division.

À l'issue de la première phase :

Les 3 premières de chaque poule sont maintenues en D1.

Les 4^{es} de chaque poule de D1 jouent un tournoi de maintien/relégation contre les 8 meilleures de D2.

Tournois maintien/relégation

Tournoi 1 : A4 (D1) / (D2) / (D2)
Tournoi 2 : B4 (D1) / (D2) / (D2)
Tournoi 3 : C4 (D1) / (D2) / (D2)
Tournoi 4 : D4 (D1) / (D2) / (D2)

Les tournois seront créés après tirage au sort, afin de définir quelles équipes de D2 iront jouer chez les 4^{es} de D1.

12

4

16 équipes réparties en 2 poules de 8

2^e Phase

1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8

Matches aller-retour
(14 dates)

Les 4 premières de chaque poule sont qualifiées pour les ¼ de finale.

Le premier de chaque poule reçoit 2 quarts et une demi-finale le même jour

A1 / B4 + B2 / A3
B1 / A4 + A2 / B3



- 15 ANS FÉMININES DEUXIÈME DIVISION (D2)

1. PARTICIPANTS

La compétition est ouverte à toutes les équipes qui n'ont pas été proposées à évoluer en -15 D1. Un même club peut avoir plusieurs équipes à ce niveau de jeu, mais celles-ci seront dans des poules différentes.

2. FORMULE DE LA COMPÉTITION

2.1. Première phase

Les équipes sont réparties en un nombre inconnu de poules de cinq (5) ou six (6) équipes et se rencontrent en matchs secs, soit cinq (5) dates.

2.2. Fin de la 1^{ère} phase - Tournoi accession / maintien (D1-D2)

À l'issue de la première phase, les huit (8) meilleures équipes (toutes poules confondues) sont retenues pour participer aux tournois accession / maintien chez les 4^{es} de D1. Les tournois seront créés par tirage au sort.

Les six (6) 1^{ères} restantes et les dix (10) meilleures 2^{es} (toutes poules confondues) sont maintenues en D2 (16 équipes) et s'ajouteront aux 16 équipes qui descendent de D1 (8 derniers de D1 et 8 non qualifiées des tournois).

La COC pourra augmenter le nombre d'équipes à ce niveau de jeu pour répondre à des difficultés géographiques.

Les équipes non retenues en 2^e division descendent en D3.

2.3. Deuxième phase

Les trente-deux (32) équipes sont réparties en quatre (4) poules de huit (8) équipes. Les équipes se rencontrent en matches aller et retour, soit quatorze (14) dates.

2.4. Finalités

Les huit (8) meilleures équipes seront qualifiées pour disputer les quarts et demi-finales sur une journée.

Ces rencontres se dérouleront chez les deux (2) meilleurs premiers toutes poules confondues.

Les vainqueurs de ces demi-finales joueront la Finale Régionale Occitanie.

3. ACCESSIONS

Les demi-finalistes de -15 D2 auront la possibilité de jouer en -15 D1, la saison suivante.

4. COMPÉTITION 2026-2027

La première phase concernera toutes les équipes non appelées à évoluer en -15 D1.

FORMULE DU CHAMPIONNAT FÉMININ -15 ANS SAISON 2025-2026

Division 2

1^{ère} Phase

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6

Matches secs (5 dates)

36

Les équipes non retenues en 2^e division descendent en 3^e division.

8 derniers de D1 + 8 non qualifiés des tournois

16

À l'issue de la première phase :

Les 8 meilleures 1^{ères} (toutes poules confondues) sont retenues pour participer aux tournois accession / maintien avec les 4^{es} de D1.

Les six 1^{ères} restantes et les 10 meilleures 2^{es} sont maintenues en D2

16

32 équipes répartie en 4 poules de 8

2^e Phase

1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8

Matches aller-retour
(14 dates)

À l'issue de la 2^e phase, les 2 premières de chaque poule sont qualifiées pour les ¼ et ½ finales sur une journée (chez les 2 meilleurs premiers) :

1/8 + 3/6 et 2/7 + 4/5

LIGUE
OCCITANIE
FFHANDBALL



- 15 ANS FÉMININES TROISIÈME DIVISION (D3)

1. PARTICIPANTS

Cette division n'est accessible qu'à partir de la 2^e phase du championnat.

Elle sera composée de toutes les équipes non maintenues en -15 D2, à l'issue de la première phase, ainsi que de toutes les nouvelles équipes qui s'engageront en cours de saison.

Un même club peut avoir plusieurs équipes à ce niveau de jeu, mais celles-ci seront, dans la mesure du possible, dans des poules différentes.

2. FORMULE DE LA COMPÉTITION

2.1. Deuxième phase

Toutes les équipes seront réparties en un nombre inconnu de poules, dépendant du nombre d'équipes participantes.

Les poules seront constituées de sept (7) ou huit (8) équipes.

Les équipes se rencontrent en matches aller et retour, soit quatorze (14) dates.

2.2. Finalités

Les seize (16) meilleures équipes seront qualifiées pour disputer les huitièmes de finale en match sec.

Les vainqueurs de ces huitièmes de finales disputeront les quarts et demi-finale sur une journée.

Ces rencontres se dérouleront chez les deux (2) meilleures équipes qualifiées toutes poules confondues.

Les vainqueurs de ces demi-finales joueront la Finale Régionale Occitanie.

3. ACCESSIONS - RELÉGATIONS

Les équipes qui ont évolué en D3 ne sont pas soumises à accessions ou relégations, en fin de saison.

4. COMPÉTITION 2026-2027

Cette compétition sera reconduite uniquement en deuxième phase pour la saison 26/27.



**LIGUE
OCCITANIE**
FFHANDBALL